



Quels sont les devoirs d'un syndic envers les copropriétaires

Par **LILI67**, le **29/04/2011** à **17:41**

Bonjour,

Je suis propriétaire depuis un an d'un appartement dans une petite copropriété (nous sommes 6 propriétaires). Nous faisons appel à un syndic pour s'occuper des charges de l'immeuble.

Depuis plusieurs mois un d'entre nous ne paye plus le syndic aussi celui ci ne règle plus les factures de l'immeuble. Aussi nous avons reçu un préavis de coupure d'eau par Véolia.

N'est ce pas au syndic de s'occuper de cela? Contre qui devons nous nous retourner? Je me demande pourquoi je paye le syndic tous les mois? Que pouvons nous faire concernant la personne qui ne s'acquitte pas de ses charges?

Merci par avance